

## École Publique du Pain Perdu

1, rue des écoles

37420 Beaumont en Véron

☎ / 📠 02.47.58.43.24

courriel 📧 ec-beaumont-en-veron@ac-orleans-tours.fr

### Procès verbal du conseil d'école du 7 novembre 2019

Le Conseil d'École s'est réuni le **jeudi 7 novembre 2019 à 17h30**, dans la salle des arts de l'école du Pain Perdu.

Étaient présents :

- M. Alain **DENIS**, directeur
- M. Bernard **CHATEAU**, maire de Beaumont en véron
- Mme Emilie **FLAMIN** maire adjoint aux affaires scolaires
- M. Jean Claude **GUION**, Délégué Départemental de l'Education Nationale
- Mmes et Mrs Amandine **JAULIN**, Jennifer **HERANT**, Chrystèle **JAMET**, Alexandra **SUARD**, Caroline **LIARD**, Emmanuel **CADOU**, Adeline **ONILLON**, Delphine **BALLIN**, Steeve **BREZE**, représentants élus des parents d'élèves.
- Mmes et Mr, Pascale **GIRAULT**, Véronique **MICHAUD**, Elisabeth **FAVRAU**, Eric **FREZOT**, Alexandra **GUILMET**, Justine **VOISIN**, enseignants.
- Absents excusés : Mmes **Valérie VIGOUROUX - IEN**, Emilie **BENESTON**, Aurélie **LEBRUN**, Mrs Nicolas **BOUCE**, Olivier **BOUTRON**.

Secrétaire de séance : **Mme Justine VOISIN**

Avant d'aborder le 1<sup>er</sup> point, un hommage est rendu à **Christine RENON**, directrice de l'école **Méhul** de Pantin décédée du fait de son épuisement professionnel.

**Point n°1** : Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école :

<u>Nombre d'électeurs inscrits : 277</u>	<u>Nombre de votants : 153</u>	<u>Nombre d'abstentions : 116</u>	<u>Suffrages exprimés : 145</u>
1. Jennifer <b>HERANT</b>			
2. Emmanuel <b>CADOU</b> ,			
3. Emilie <b>BENESTON</b> ,			
4. Amandine <b>JAULIN</b>			
5. <u>Chrystèle</u> <b>JAMET</b>			
6. Alissa <b>FERRANT</b> ,			
7. Delphine <b>BALLIN</b>			
<b>TAUX de PARTICIPATION : 55,23%</b>			
8. Adeline <b>ONILLON</b>			
9. Aurélie <b>LEBRUN</b>			
10. Gilles <b>VIDELOUP</b>			
11. Caroline <b>LIARD</b> ,			
12. Steeve <b>BREZE</b>			
13. Stéphanie <b>PLEUVRY</b>			
14. Alexandra <b>SUARD</b> ,			

**Taux de participation 2017 / 2018 : 62,25 %, 2018/2019 : 60,07 %**

## **Point n°2 : REGLEMENT INTERIEUR**

Le règlement de l'école 2019 /2020 doit être entériné par le conseil d'école.

Seulement 7 parents pourront voter ce soir (les titulaires)

Modification de quelques points du règlement :

Point à ajouter au **TITRE 4 : USAGE DES LOCAUX – HYGIENE ET SECURITE**

**A ajouter :**

### **4/ Dispositions particulières**

*« L'apport à l'école de bijoux, objets et jeux de valeur (téléphone portable, jeux et appareils électroniques, cartes type «Pokémon»...) est interdit pour éviter des problèmes de «pressions» entre élèves et assurer une meilleure disponibilité des élèves pendant les temps de travail. Dans tous les cas, l'école ne pourra être tenue responsable des échanges entre les enfants, des pertes, dommages et vols. »*

\*\*\*\*\*

**Modifications apportées :**

### **« 4/ Dispositions particulières**

Parapluies, cutters ou tout autre objet tranchant..., allumettes, pétards, sont prohibés à l'école.

Le port de bijoux, boucles d'oreilles...est fortement déconseillé .Une tenue vestimentaire adaptée (pas de tenue de plage, de décolleté et de tongs) ainsi qu'une apparence d'écolier (pas de maquillage et de vernis à ongles) sont demandées pour venir à l'école .~~Tous les jeux que les élèves apportent à l'école (voitures, cartes, collections d'images...) sont sous la responsabilité des élèves. Les enseignants ne sont pas responsables de leur perte ou détérioration.~~ *L'apport à l'école de bijoux, objets et jeux de valeur (téléphone portable, jeux et appareils électroniques, cartes type «Pokémon»...) est interdit pour éviter des problèmes de «pressions» entre élèves et assurer une meilleure disponibilité des élèves pendant les temps de travail. Dans tous les cas, l'école ne pourra être tenue responsable des échanges entre les enfants, des pertes, dommages et vols. »*

Le nouveau règlement sera distribué aux élèves de CP et aux nouveaux élèves. La modification apportée sera distribuée à toutes les familles en précisant la possibilité de le consulter sur le site de l'école.

## **Vote et accord pour modification à l'unanimité**

Le règlement intérieur 2019 / 2019 est adopté à l'unanimité

## **Point n°3 : BILAN de la RENTREE :**

**Effectifs :** A ce jour, l'école compte 172 élèves.

A noter que les élèves de l'ULIS Ecole sont maintenant comptés dans les effectifs.

Liste des classes et des regroupements			
Année scolaire	Libellé		
2019-2020	<input type="text"/>		
CLASSES			
Libellé	Enseignants	Niveaux	Nb d'élèves
2.CP GIRAULT	Mme Girault Pascale	CP	30
3. CE1 CE2 FAVRAU	Mme FAVRAU Elisabeth	CE1 - CE2	28
4.CE1 CE2 MICHAUD	Mme MICHAUD Véronique	CE1 - CE2	27
5.CE2 CM1 FREZOT	M. FREZOT Eric	CE2 - CM1	28
6.CM1 CM2 - GUILMET	Mme GUILMET ALEXANDRA	CM1 - CM2	28
7.CM2 DENIS Alain VOISIN Justine	M. DENIS Alain Mme VOISIN Justine	CM2	29
Enregistrements 1 à 6 sur 6 trouvé(s)			
REGROUPEMENTS			
Libellé	Dispositifs	Nb d'élèves	
Dispositif ULIS école Nicolas BOUCE	ULIS ECOLE	12	

## Nouvelle nomination dans l'école :

Justine VOISIN partage la classe de CM2 avec M.DENIS.

Effectifs 2019/2020 :172 élèves - Moyenne de l'école: 28,3 avec les élèves d'ULIS / sans ULIS 26,3

Montée prévue des élèves de la maternelle : **30**

**Maîtresse E** : Mme Nathalie **DURAND**.

**Psychologue** sur notre secteur : Mme Anne **MAUCLERC**

M. Olivier **BOUTRON** : enseignant référent des enfants du voyage.

Le docteur **GALLOIS** est le nouveau médecin scolaire.

Mme **Estelle MARTIN** est l'infirmière scolaire.

## Point n°4 : **FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE**

### • **Evaluations CP & CE1**

Des évaluations à destinations des CP et CE1 se sont déroulées au début du mois de septembre. Les enseignants devaient reporter les réponses des élèves sur une application du ministère. Devant le travail supplémentaire, l'Inspection académique a alloué 5 h à prendre sur les temps d'APC des élèves au mois de septembre et octobre.

### • **Langues vivantes**

- Mmes **GIRAULT** pratique l'anglais avec les CP.
- Mme **FAVRAU** pratique l'anglais avec les CE1/ CE2.
- Mme **GUILMET** enseigne dans la classe de CE2/ CM1 en échange de service.
- Mme **GUILMET** enseigne dans sa classe de CM1/ CM2.
- Mme **VOISIN** & M. **DENIS** dispensent les cours d'Anglais dans la classe de CM2.
- M.**BOUCE** pratique l'anglais avec le dispositif d'ULIS école,

### • **APC : Aide Pédagogique Complémentaire**

- Cette année, selon les consignes de l'Inspection académique, seules les aides en Français pour les élèves en difficultés seront organisées. (**A.E.D : Aide aux Elèves en Difficulté,**)
- Suivant les classes, les APC se dérouleront le lundi ou le jeudi de 16h à 17h.

### • **Piscine**

- Les CE1/ CE2 vont à la piscine le vendredi matin du 15 septembre au 8 décembre.
- Les CE2/CM1 et CM1 iront le lundi AM à partir du 9 décembre 2019.
- Les CM2 iront à la piscine le jeudi AM à partir du 9 décembre 2019.
- Les CP iront à la piscine le mardi matin au 3<sup>ème</sup> trimestre 2019/2020.
- Les élèves de l'ULIS école sont inclus dans les classes.
- Les élèves sont répartis par groupe de niveau.
- Un enseignant a la charge d'un groupe.
- L'AESH\* accompagne le groupe en cas de besoin. (\* AESH Co)

### • **EPS / Complexes sportifs**

L'école de Beaumont en Véron bénéficie de créneaux horaires sur les installations de Beaumont et Avoine. Le calendrier proposé est complexe puisqu'il change à chaque cycle (environ toutes les 7 semaines).

Les enfants de l'ULIS ÉCOLE sont inclus dans les séances d'EPS.

Plusieurs rencontres sportives sont prévues au cours de l'année :

- Course solidaire du 11 octobre 2019.
- Rencontres Basket avec les CE2 + CM au mois de février 2020
- Rencontre d'Athlétisme pour toute l'école au mois de mai 2020.
- Cycle vélo pour les CM1/CM2 et CM2 avec le concours de la MAIF pour le permis vélo au mois de mai et juin 2020.
- Olympiades des CM1 et CM2 organisées par l'Inspection de Chinon et le service des sports de la communauté de communes au mois de juin 2020.
- CM2.com à la fin de l'année scolaire organisé par l'Inspection de Chinon et le service des sports de la communauté de communes.

### **LABELLISATION DES ÉTABLISSEMENTS Génération 2024 :**

Les partenariats établis sont valorisés par l'obtention du label « Génération 2024 ». Cette labellisation s'inscrit dans le projet d'école/d'établissement, intégrant les valeurs de la République et principes de l'égalité, de l'inclusion des personnes en situation de handicap, de l'écocitoyenneté et de la lutte contre les discriminations.

Cette année, à la demande de l'Inspection académique, dans le cadre du projet : « Cours le matin, EPS et sport l'après midi », il a été demandé, au CM1 et CM2, de pratiquer les 3 h d'EPS réglementaire sur l'ensemble des jours de la semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

Les modalités d'organisation retenues sont :

- Les cours d'EPS sont proposés les après midi pour tous les élèves concernés, tous les créneaux de l'association sportive sont proposés l'après –midi.
- Les emplois du temps des élèves concernés articulent, cours d'EPS, association sportive et entraînements dans les clubs sportifs locaux pour permettre une pratique sportive quotidienne.

Il est difficile de répondre à cette demande en raison des temps de transport vers les gymnases, le stade ou la piscine.

Cependant, il est possible de développer l'EPS à l'école au moment de la récréation en organisant des tournois ou la découverte de nouveaux sports.

L'école participant également au programme « Génération 2024 » se doit de respecter un cahier des charges mais nous regrettons qu'aucune aide ne nous soit apportée en retour pour nous aider à mettre en œuvre ce programme.

- **Musique**

Marie Menou est notre intervenante musicale pour l'année 2019/2020.

La rentrée 2019 s'est faite en musique. Marie Menou a profité du jour de rentrée pour organiser une chorale des enfants de l'école.

Le volume horaire est inchangé depuis l'an dernier.

Les classes bénéficieront de 45/50 min de musique avec l'intervenante 1 semaine sur 2.

- **Théâtre**

La Commune subventionne l'animation Théâtre pour 2 classes. Un projet pédagogique va être déposé auprès de l'Inspection de CHINON. Les classes de CM1 et CE1/CE2 participeront à cette animation en dernière période. Début des séances au mois de février 2020.Représentation aux parents et élèves au mois de juin 2020.

- **Projet marionnettes** avec les CE1/ CE2 et la compagnie du Petit Monde.

- **Projet Fanfare** avec Mme Séjourné et les CP et CE1/ CE2.

- **Echecs.**

Après les bons résultats de l'an passé (2<sup>ème</sup> place départementale, 2<sup>ème</sup> place académique.), les cours d'Echecs ont repris avec M. Franck Roinel notre intervenant. Une rencontre qualificative se déroulera au mois de janvier 2020. Ce projet est financé par la municipalité et agréé par l'Education Nationale.

- **CPIE : Centre Permanent d'Initiative à l'environnement**

**CP** : Forêt dans tous les sens 10 mars 2020, petites bêtes de la forêt 24 mars 2020 et pas à pas dans la forêt 9 avril 2020

**CE1/ CE2 E** : Faune : traces et indices dans la forêt 14 mai 2020

**CE1/ CE2 V** : Faune : traces et indices dans la forêt 14 mai 2020

**CE2/ CM1**: Abeilles 8 et 15 juin 2020 à l'abbaye de SEUILLY

**CM1** : Petites bêtes de l'eau 6 juin

**ULIS école** : faune, traces et indices : 17 mars 20120, les oiseaux 31 mars 2020 , les sons de la forêt 7 avril 2020 et Affut, camouflage et approche 28 avril 2020

- **Ecomusée du Véron**

**CE1/ CE2** : 7 novembre 2019 Thème : Max Ernst

**CE2/ CM1** : 12 décembre 2019 journée préhistoire

**CM1/ CM2** : date à définir journée préhistoire

- **Jardin scolaire**

Le projet Jardin se poursuit avec les CP et CE1/ CE2

L'école remercie la Mairie pour le nettoyage du jardin scolaire.

2 enseignantes ont nettoyé le jardin pendant les vacances.

- **Théâtre Compagnie du Petit Monde**

Séances Jeunes Public

CP et CE1/ CE2 : Entre ciel et rêves

Mange tes ronces : CP et CE1/ CE2

Princess K : CE2/ CM1 et CM1/ CM2

- **Ecole et cinéma**

3 classes participent cette année à ce projet : les CP, CE2/ CM1, CM1/ CM2 & CM2 + les élèves d'ULIS école inclus.

1er film : Le chien jaune de Mongolie pour les C2 et la tortue rouge pour le C3

2ème film « la Belle et la Bête » de Jean Cocteau pour les C2 et C3

3ème film : " Ponyo sur la falaise " pour les C2 " Jacquot de Nantes " » pour les C3.

Ce programme se donne pour objectif principal la formation de l'enfant-spectateur par la découverte active de l'art cinématographique en salle, par le visionnement et l'étude d'œuvres du patrimoine et d'œuvres contemporaines.

- **Cinéma d'ailleurs**

Les classes de CP & CE1/ CE2, et l'ULIS école ont participé à la projection de Cinéma d'ailleurs au cinéma Rabelais de Chinon.

Les élèves de C2 ont visionné : « **Aïlo** »

- **Festival blues d'automne**

Cette année, Christian CHAMARD a proposé aux écoles du Véron d'assister à un spectacle de blues des Bedaines de coton.

Toute l'école a assisté à la salle du Temps des crises à ce concert « Rock the cavern » le jeudi 26 septembre à 14h.

- **Le 11 novembre 2019**

Les élèves de l'école participeront à la cérémonie du 11 novembre.

Des élèves de CM 2 liront le discours du secrétaire d'état prévu à cet effet.

- **Conseil municipal des jeunes**

Le vendredi 18 octobre 2019, les élèves de CM1 et CM2, en présence de M. CHATEAU et de M.NAULET, sont allés voter à la mairie pour élire leurs représentants pour les 2 années à venir au conseil municipal des Jeunes.

Les élèves du collège en 6 ème et 5 ème ont également voté.

- **Conseil des élèves.**

Chaque année, les élèves des différentes classes élisent 2 délégués par classe pour les représenter au conseil des élèves qui se tient chaque trimestre dans la salle des arts avec le directeur.

Les élèves de l'école seront élus par leurs pairs en respectant le non cumul des mandats et la parité filles / garçons.

3 thèmes seront proposés pour ce premier conseil.

- **Au sujet de la cour, de la cantine, de l'école en général.**

- **Permis internet des CM2**

Les gendarmes passeront à l'école **le lundi 26 novembre** au matin pour sensibiliser les élèves au danger d'Internet. A l'issue de cette sensibilisation, un test commun aux écoles leur sera proposé.

## **PROJETS DE L'ECOLE**

**Festival du livre** : L'école choisit la semaine qui lui convient pour organiser une exposition de livres. Pendant la semaine du 25 au 29 novembre 2019 des livres seront proposés aux élèves. Est mis à la disposition de votre école une sélection de livres pour enfants adaptée aux élèves de maternelle ou élémentaire.

**PROJET D'ECOLE 2019 / 2022** : L'Inspection académique a demandé aux écoles du Véron d'élaborer un projet commun avec le collège. Après des réunions de bilan, de concertation, les enseignants ont rédigé un projet d'école commun aux écoles du Véron (présentation aux parents sous forme de tableau) .Les anciens projets des écoles (classe de découverte, jardinage, théâtre, échecs ...) seront pérennisés.

Le projet a été présenté aux parents d'élèves sous la forme d'un diaporama.

## **CLASSES TRANSPLANTEES**

- Rappel et bilan de la classe verte du 16 au 21 juin 2019 à la Bourboule

- **Classe de mer**

- CM1/CM2 + CM2 + élèves de l'ULIS= 58 élèves
- Larmor Baden (Morbihan) – centre Ty Golf de la ville de Vannes – Voyage en car. Projet de départ de 58 enfants des classes de CM1/CM2 et CM2 de Mme GUILMET et Mme VOISIN/ M. DENIS + 2 enfants de l'ULIS école du 14 au 19 juin 2020. Découverte du golfe du Morbihan - de la Bretagne et du monde marin. Une réunion est prévue au mois de février 2020 pour exposer aux parents le projet (financier et pédagogique). Des actions de l'APE et de la coopérative sont prévues pour aider financièrement les projets des classes de découverte et des sorties. L'équipe enseignante remercie l'APE et la mairie pour leur soutien moral et financier.

- **Sécurité**

**Exercice d'incendie** : Un exercice d'incendie s'est déroulé le **jeudi 13 septembre 2019**. Toutes les classes sont sorties en moins de 2 min 56.

**PPMS** : la mise à jour du PPMS a été établie. Les familles recevront une fiche d'instructions dans le cahier de correspondance en cas d'alerte. Un exercice PPMS doit se dérouler avant le **15 novembre 2019**.

**Exercice anti intrusion** : Suite aux événements de 2015, l'exercice anti intrusion a été organisé dans les écoles le **16 octobre à 11h20**. Il s'agissait d'entraîner les élèves à se cacher et à évacuer l'école en cas d'intrusion. Une alarme visuelle (panneau danger + flèche), différente de l'alarme incendie, a été utilisée pour prévenir du danger imminent.

### **Point n°6 : CANTINE**

#### **Permis à points**

Mme Flamin a expliqué le fonctionnement du nouveau permis à points de la cantine à la **classe de CP**.

#### **Petit déjeuner**

Un petit déjeuner sera proposé à toutes les classes (2 par trimestre) pour sensibiliser les élèves à une bonne alimentation pour être en forme dès le matin. L'infirmière scolaire sera sollicitée ainsi que des professionnels pour expliquer aux élèves pourquoi il est important de prendre un bon petit déjeuner le matin. La première session aura lieu le mercredi 27 novembre 2019 pour les CM1/ CM2 et CM2.

### **Point n°7 : TRAVAUX DANS L'ECOLE**

L'équipe enseignante remercie la municipalité (M. le Maire, Mme Flamin, Angélique, les conseillers municipaux et l'ensemble des employés municipaux) pour les démarches et travaux effectués.

- Jeux de cour réalisés en thermocollage cet été.
- Petits travaux réalisés dans les classes.
- Fuite d'eau sous les préaux
- Terre à aérer et réengazonner. Les élèves n'iront pas dessus jusqu'au 21 mars (jour du printemps).

Les enseignants remercient également le personnel de service qui prend soin chaque jour des classes de l'école.

Une nouvelle table de ping pong a été financée par l'accueil périscolaire et installée par les services techniques.

## **Point n° 6 : QUESTIONS DIVERSES**

### **Question des parents :**

« A la demande de plusieurs parents la question de la classe découverte revient beaucoup sur le fait que certains élèves partiront 3 fois dans leurs scolarité et que d'autres partiront une fois , incompréhension des enfants et des parents, sensation d' injustice ?

### **Réponse des enseignants :**

A ce jour, aucun élève de l'école n'est parti 3 fois en classe de découverte.

Si les parents anticipent sur l'an prochain, aucun projet n'est encore à l'ordre du jour.

Ce qui pourrait être injuste, c'est qu'un groupe d'élèves ne partent pas dans sa scolarité.

Si nous partons une nouvelle fois l'an prochain, faudrait-il que ces élèves qui risquent de partir 3 fois ne partent pas pour une raison d'égalité ?

Les classes de découverte sont un plus pour les élèves et non une obligation pour les enseignants.

L'élaboration d'un projet administratif de plus de 60 pages, la responsabilité 24h/24 des élèves pendant plusieurs jours, la recherche d'organismes sérieux, le financement difficile du séjour, les heures supplémentaires non rémunérées et le manque de confiance de certains parents peuvent empêcher des collègues de vouloir partir.

Les projets de classe de découverte sont des projets de classe.

Ils demandent du temps, du travail supplémentaire et l'aide de la communauté éducative.

Certains élèves ont eu la chance de pouvoir partir plusieurs fois, d'autres partiront une seule fois et parfois certains ne partiront jamais dans leur scolarité.

Il en est de même pour le théâtre : certains élèves de l'école n'ont jamais fait de théâtre ou d'autres activités spécifiques aux projets de classe.

\*\*\*\*\*

**L'équipe enseignante remercie l'APE** pour ses actions en faveur des élèves des écoles Grâce à leur soutien financier, les élèves de l'école peuvent profiter de projets et animations choisis ou élaborés par l'équipe enseignante.

Prochain conseil d'école prévu le **jeudi 5 mars 2020**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **19h38**.

À Beaumont en Véron, le **7 novembre 2019**

La secrétaire de séance, Justine VOISIN



Le directeur, Alain DENIS

